



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

A/38/314
S/15885 ✓
26 juillet 1983

JUL 26 1983

ORIGINAL : FRANCAIS

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-huitième session
Point 23 de l'ordre du jour provisoire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE
Trente-huitième année

Lettre datée du 25 juillet 1983, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, pour votre information, la Déclaration en date du 23 juillet 1983 du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique rejetant comme nuls et non avenus les soi-disant "traités" et "accords" relatifs à la frontière Viet Nam-Kampuchea.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire circuler ce texte comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 23 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du
Kampuchea démocratique,

(Signé) Prasith THIOUNN

* A/38/150.

DECLARATION

DU PORTE-PAROLE DU MINISTERE DES
AFFAIRES ETRANGERES DU GOUVERNEMENT
DE COALITION DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

REJETANT
COMME NULS ET NON AVENUS
LES SOI-DISANT "TRAITE" ET "ACCORDS"
RELATIFS A LA FRONTIERE VIETNAM-KAMPUCHEA

Récemment, les agresseurs vietnamiens ont inventé de toutes pièces ce qu'ils appellent le "traité sur les principes de la frontière et les accords sur le contrôle du passage de personnes, des biens, et des animaux à la frontière du Kampuchea".

Le porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique est autorisé à faire la déclaration suivante:

1. Il s'agit là d'une grossière manoeuvre des autorités de Hanoi visant à légaliser leur agression et leur occupation au Kampuchea et à induire en erreur l'opinion mondiale sur la prétendue indépendance et souveraineté du régime qu'ils ont mis en place à Phnom Penh.

En réalité, tout le monde sait parfaitement que les autorités de Hanoi ont envoyé par centaines de milliers leurs troupes envahir et occuper le Kampuchea dans le but de s'emparer du territoire du Kampuchea pour en faire une partie du territoire vietnamien, et d'exterminer par tous les moyens le peuple du Kampuchea.

Tout le monde sait également que dans le cadre politique annexionniste, les autorités de Hanoi ont envoyé près d'un million de colons vietnamiens s'établir définitivement au Kampuchea en s'appropriant par la force les terres, rizières, champs et villages appartenant au peuple du Kam-

pucheà à qui elles ont fait subir une politique de génocide systématique et particulièrement barbare.

2. Par le truchement de ces soi-disant "traité" et "accords", les agresseurs vietnamiens tentent de grignoter au fur et à mesure "légalement" des territoires, îles et mers du Kampuchea comme ils l'ont déjà fait dans le passé.

En considération des faits sus-mentionnés, le Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique rejette catégoriquement et déclare comme nuls et non avendus ces soi-disant "traité" et "accords" ainsi que tous les "traités" et "accords" que les agresseurs vietnamiens ont conclus ou conclueront à l'avenir avec le régime qu'ils ont installé à Phnom Penh.

En même temps, le Gouvernement de Coalition du Kampuchea Démocratique déclare comme nuls et non avendus tous les "traités" ou "accord" que le régime vietnamien installé à Phnom Penh a conclus dans le passé ou conclura dans l'avenir avec n'importe quel pays ou organisation.

Kampuchea Démocratique,
le 23 juillet 1983

Le porte-parole du
Ministère des Affaires Etrangères
du Gouvernement de Coalition du
Kampuchea Démocratique